

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°49 Arrêté nommant, pour une période de deux ans, les membres du Conseil d'administration de la Côte française des Somalis

n°49

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 mars 1926

Numéro JO
n° 352 du 31/03/1926

Date du numéro
31 mars 1926

VISAS

Le gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 mars 1925 portant réorganisation du Conseil d'administration de la Côte française des Somalis, notamment en son article 1,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1. — Sont nommés, pour une période de deux ans, membres du conseil d'administration de la Côte française au titre de Conseillers titulaires. M.M. Poussel-Bert, en remplacement de M. Mariils; Darchus de Lanter, en remplacement de M. Poggiolo conseiller suppléant, M. Armand, en remplacement de M. Rousset Bert, nommé membre titulaire. Art, 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie

chapon-baissac